

JUSTIFICATIF(S) DE LA DEMANDE (documents correspondants à fournir obligatoirement)

- Fratrie (certificat de scolarité du frère ou de la sœur)
- Poursuite de scolarité
- Professionnel (certificat de l'employeur de chaque parent mentionnant l'amplitude horaire)
- Assistante maternelle (attestation/contrat)
- Santé / ULIS (certificat d'hospitalisation fréquente ou de soins réguliers, notification MDPH ou DSDEN)
- Autre, précisez :

AVIS DE LA COMMUNE (partie réservé à l'administration)

La commune de Vélizy-Villacoublay, suite à l'étude du dossier et au regard du contexte scolaire municipal,

- Autorise
- N'autorise pas

La scolarisation de l'enfant pour la durée du cycle

- maternelle
- élémentaire
- ULIS

Fait à le

Signature de la commune :

Date de réception :

Pour toute correspondance :

M. le Maire - Mairie - 2 place de l'Hôtel de Ville - BP 50 051 - 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 - Fax : 01 34 50 40 92 -relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr